

COUR DE BEJAIA/JOURNEE D'ETUDE SUR LES STUPEFIANTS La prévention avant la répression

Le Palais de justice de Béjaïa s'est avéré trop exigü, jeudi dernier, pour contenir une affluente record, de tous les horizons afin de participer à une journée d'étude et de débats sur les stupéfiants, organisée par les autorités judiciaires. Le fléau est tellement grave et menaçant, qu'il a attiré beaucoup de monde, passant d'une simple mère au foyer, du policier jusqu'au premier responsable de l'administration, en l'occurrence M. Fatmi, wali de Béjaïa. Le phénomène est passé en revue pendant plusieurs heures, par les spécialistes de la médecine, de la psychologie, de la sociologie et de justice, et ce, dans une parfaite communion. "Tout le monde est concerné par ce phénomène et chacun de nous, quel que soit son horizon, doit collaborer dans la société pour endiguer ce fléau qui ne cesse de prendre de l'ampleur soit ici à Béjaïa, ou ailleurs", avait déclaré, d'emblée, le président de la cour de Béjaïa à l'ouverture de cette journée qui a porté essentiellement sur le phénomène de la drogue et les psychotropes.

La wali de Béjaïa dans son intervention n'a pas manqué de situer le danger du fléau tout en citant les facteurs aggravants de la drogue constatés à partir des tensions sociales consécutives à la crise multiforme, les effets du chômage et du désœuvrement qui frappent de plein fouet la société en général et les jeunes en parti-

culier. M. Lazizi, le procureur général de Béjaïa, l'initiateur principal de cette conférence, dans son allocution de bienvenue, a été tout d'abord surpris par la grande foule venue assister à cette manifestation. Celui-ci n'a pas caché son émotion : "Pour une journée aussi pluvieuse et de surcroît de repos, vous êtes tous ici présents avec nous.

Croyez-moi que je suis très touché, le phénomène de la drogue qui gangrène nos jeunes et moins jeunes, nos quartiers, notre ville et tout notre pays et qui ne cesse d'occasionner des ravages dans les familles algériennes mérite effectivement une telle importance." "Aujourd'hui, avait-il dit, ça ne suffit pas de jeter les consommateurs ou trafiquants de drogue en prison, il est surtout important de prévenir et de sensibiliser la société sur l'ampleur des dégâts qu'occasionne quotidiennement ce fléau mondial".

M. Lazizi, avant d'expliquer les nouvelles dispositions judiciaires notamment l'article 18/04, prises par les hautes instances du pays à l'encontre du phénomène, a invité le Dr Timizar, spécialiste en psychiatrie, très connu dans la ville des Hammadites, à témoigner des fatalités du phénomène et ses conséquences sur la santé.

Maitrisant parfaitement son sujet, le psychiatre a cité plusieurs cas de dépendance liés aux stupéfiants et aux psychotropes, tout en

passant par les différentes phases de ce fléau. "Il existe plusieurs substances de drogue et chacune a ses méfaits psychologiques.

Il m'est arrivé d'ausculter une centaine de patients par jour qui dépendent de ces drogues, le constat est plus qu'alarmant.

La meilleure prise en charge de ce fléau demeure dans la communication familiale et les campagnes de sensibilisation dans les écoles et lycées. La prévention, dira-t-il, reste le seul le moyen pour lutter contre cette gangrène.

Il est aussi urgent que l'Etat prenne en charge la jeunesse soit en lui octroyant des chances pour le travail, soit en créant des centres de loisirs et autres occupations sportives ou culturelles pour les quartiers.

Aujourd'hui, le seul centre de désintoxication, situé à Blida, ne pourra pas faire face au nombre important des consommateurs dépendants de ces substances mortelles.

Des cellules d'écoute doivent être présentes partout, elles sont indispensables pour sauver nos jeunes", insistait le spécialiste. La majorité des intervenants à cette conférence a lié les causes de ce fléau soit au chômage et au manque de moyens, soit au manque de communication au sein de la cellule familiale.

"L'incapacité des parents et de la famille, de manière générale, à assumer leurs responsabilités en

termes d'éducation et d'orientation, de leurs enfants est pour beaucoup. J'ai des enfants et croyez-moi que j'ignore s'ils s'adonnent à ces substances ou pas. Aujourd'hui, nous sommes incapables de parler avec eux", témoigna une mère au foyer lors de cette journée d'étude.

Au chapitre judiciaire, après plusieurs questions posées par des mères au foyer, des représentants d'associations et avocats du barreau de Béjaïa aux conférenciers, liées justement aux moyens mis à la disposition pour la prise en charge de ce fléau par l'Etat, le procureur général a expliqué chapitre par chapitre les nouvelles dispositions initiées par le ministère de la Justice concernant ce phénomène. En général et selon M. Lazizi, les nouvelles dispositions de lois sont réparties comme suit : les dispositions générales, la prévention, les procédures pénales et ensuite les règles répressives. Dans le cadre de la coopération internationale pour la lutte contre les stupéfiants, bien que l'Algérie ait signé le traité mondial parmi les 144 autres pays touchés par ce fléau, l'Office national de la lutte contre la drogue et la toxicomanie dans son rapport sur le phénomène estime que notre pays "constitue une véritable passerelle entre les pays producteurs de drogues, notamment le cannabis, et les marchés de consommation".

K. Gaci

TIZI-OUZOU/CELEBRATION DE LA JOURNEE MONDIALE DE L'EAU L'ADE ouvre le débat sur le traitement et la distribution du précieux liquide

Plusieurs entreprises publiques et privées ont pris part, cette année, à la célébration de la Journée mondiale de l'eau en exposant, au niveau du siège de l'ADE de Tizi-Ouzou, des spécimens de leurs équipements, leurs réalisations et projets en chantier ou en cours d'étude donnant un aperçu sur l'évolution technique et pratique du secteur à travers la wilaya.

Ainsi, l'ADE a insisté sur les aspects production, traitement et

distribution de l'eau ; les 63 millions de mètres cubes qu'elle produit annuellement proviennent à 72% des eaux souterraines et de 19% seulement des eaux superficielles en attendant la mise en exploitation du barrage de Taksebt dans les transferts vers l'est, en direction d'Azazga, et vers l'ouest, en direction d'Alger, sont, localement, très avancés d'après des sources officielles. Les sources qui constituaient autrefois l'essentiel de l'ap-

visionnement des populations en eau potable ne représentent plus que 8%. L'unité ne se contente pas de pomper ces eaux disponibles, auxquelles s'ajoutent l'équivalent de 1% provenant de l'unique station de dessalement d'eau de mer et de les distribuer à travers 59 communes sur les 67 que compte la wilaya, elle procède préalablement à leur analyse et traitement afin de donner un produit de qualité, consommable sans aucun risque. Elle gère 171 forages, 123 stations de pompage, 698 réservoirs, 6 stations de traitement, des réseaux d'adduction et de distribution respectivement de 1600 km et 2200 km, 163 000 abonnés et une école de formation aux métiers de l'eau. L'Office national d'assainissement, également présent gère de son côté 8 stations d'épuration dont 4 anciennes réhabilitées. Des études sont en cours en vue de doter le barrage de Taksebt de 16 stations similaires au niveau d'un même nombre de bassins versants où se jettent les rejets de nombreux villages alentours.

Le tube PEHD ondulé, produit par une entreprise oranaise Innovation, transformation, polymère (ITP), constitue, pour beaucoup d'entrepreneurs en bâtiment et travaux publics et hydrauliques et surtout pour le grand public, une révolution. Il présente d'énormes avantages entres autres, une longue durée de vie (100 ans), selon les études techniques du producteur, un faible coût de transport, de pose, 8% du prix d'achat au lieu de 80 pour le tube traditionnel, et d'entretien, une grande résistance à la corrosion... C'est un produit révolutionnaire pour l'assainissement, l'évacuation des eaux usées, égouts industriels et pluviaux.

L'Hydraulique, l'entreprise de réalisation d'ouvrages industriels, Agro-Deel Equipements, et autres organismes étrangers prenaient également part, symboliquement, à la manifestation qui s'est déroulée, il est vrai, dans un espace très réduit au cours d'une journée glaciale et pluvieuse.

B. T.

Il tue son frère sous l'effet de psychotropes

La population de la commune de Mechtras, 30 km au sud de Tizi-Ouzou, est encore sous le choc après le drame survenu dans la soirée de mardi dernier. Il était environ 20h30 lorsqu'un jeune, qui était sous l'effet de psychotropes, selon une source locale, a été pris d'hystérie, s'en est pris aux passants avec une arme blanche avec lequel il a blessé légèrement trois personnes. En tentant de le maîtriser, son frère aîné a reçu un coup de couteau en plein cœur. Evacuée vers l'hôpital de Boghni, la victime âgée de 37 ans a succombé en cours de route.

A. A. Y.

UGTA

L'union locale nous écrit

Dans son édition du 21 mars 2007, votre quotidien a publié une information selon laquelle le secrétaire général de l'Union locale UGTA de Tizi Ouzou avait suspendu deux syndicalistes de la Protection civile de Tizi Ouzou en outrepassant ses prérogatives. Cette information était incomplète, vous voudriez bien permettre d'apporter quelques précisions de nature à éclairer le lecteur. Ces éléments ont été suspendus par l'union locale conformément aux statuts et règlement intérieur de l'organisation. En effet, pour se maintenir coté que coté à la tête de leur section syndicale contre le vote de près de 700 travailleurs de cette entité, ils n'ont pas hésité à user de moyens illégaux, dont l'utilisation frauduleuse du cachet de l'organisme. C'est vous dire qu'une information incomplète peut prêter à confusion et constituer une forme de désinformation.

PI/Union locale UGTA,
Tizi Ouzou
Le secrétaire général
A. Tekli

BOUMERDES

Sit-in houleux des sinistrés du séisme de 2003 devant le siège de la wilaya

Une cinquantaine de sinistrés venus des localités de la périphérie de la ville de Khemis-El-Khechna ont observé, lundi dernier, un sit-in devant le siège de la wilaya de Boumerdes pour réclamer l'attribution de logements. Le ton est vite monté entre les policiers et les frondeurs. Il s'en était suivi quelques échauffourées entre ces demandeurs de logements et les policiers de la brigade anti-émeutes dépêchés sur les lieux. Selon les manifestants, 6 personnes ont été arrêtées. A notre arrivée sur les lieux, une femme d'un certain âge nous interpelle et nous montre son poignet : "Regarde ! Ils m'ont frappé avec le gourdin", crie-t-elle.

La foule opère. "Nous sommes venus pour demander pacifiquement nos droits mais ils nous ont tabassés", affirment les protestataires. L'un de nos confrères présent sur les lieux nous a affirmé que le meneur de cette action avait proféré des menaces et des accusations contre les responsables en les traitant de terroristes. Il est possible qu'avant notre arrivée des coups aient été distribués pour calmer la foule en colère ; force cependant est de constater que les officiers qui commandaient ces policiers ne sont pas du genre à perdre facilement leur sang-froid ni de déverser une violence gratuite. Pour M. Cherif, chef de cabinet du wali, qui a animé un point de presse juste après ces échanges d'amabilités entre manifestants et policiers : "Ces citoyens se sont présentés de manière violente pour faire pression". Pour preuve de la bonne foi de l'administration qu'il représente, M. Cherif énumère le nombre de fois où ces sinistrés ont été reçus par le wali lui-même et les autres responsables de la wilaya de Boumerdes. "D'ailleurs, une commission comprenant la direction de la wilaya concernée par le logement des victimes du séisme, la daïra et l'APC de Khemis-El-Khechna ainsi que trois délégués choisis par ces sinistrés recensés essentiellement à Haouch Bouthouche a été chargée d'étudier ces cas.

Celle-ci a travaillé durant 4 mois. Vraisemblablement, les résultats des travaux de cette instance ne leur conviennent pas." Selon lui, la commission a constaté que parmi les 112 cas étudiés, 25 sinistrés habitent des chalets mais leurs habitations d'avant le séisme ont été expertisées par le CTC Orange III et IV (le décret 03/03, les exclus de l'attribution de logements). Idem pour 29 familles qui habitent hors des sites des chalets. 58 familles ont été relogées en 2003 dans des habitations en fabriqué sans disposer d'un document prouvant la nécessité de leur attribuer ces logements provisoires.

"L'occupation d'un chalet n'ouvre pas nécessairement droit à un logement en dur", conclut le chef de cabinet du wali qui insiste sur le fait qu'aucune attribution de logement du programme d'urgence ne sera faite en l'absence d'une fiche rouge du CTC prouvant que l'habitation a été détruite par le tremblement de terre du 21 mai 2003. Or, dans l'après-midi, un groupe d'hommes et de femmes occupé toujours le pavé en signe de protestation. Ces derniers persistent sur leur revendication : "La liste des attributaires des 300 logements construits à Khemis-El-Khechna et réceptionnés depuis plus de 6 mois a été affichée. Il y a dans cette liste des gens venus de partout. C'est ce qui nous a indignés."

L'un d'eux, une jeune femme, nous a dit que son frère et son père, dont les anciennes habitations ont été diagnostiquées respectivement Orange III et IV, sont portés sur cette fameuse liste qui aurait été, selon eux, retirée suite à leur protestation. Ces bénéficiaires jugés illégitimes seraient-ils arrivés à passer en dépit du litige opéré par le biais des fichiers de l'OPGI, de la DLEP et de la CNL ? Aux dernières nouvelles, les 6 personnes interpellées ont été entendues, sur PV, par la police avant leur présentation devant le procureur de la ville de Boumerdes.

Abachi L.

MEDEA

Riche programme de désenclavement de la bande steppique

Constituée d'un relief très contrasté, la wilaya de Médéa possède une importante bande steppique située dans sa partie sud.

Le programme des Hauts-Plateaux inclut quatre communes dans la zone d'influence de la nouvelle ville de Boughezoul. Le programme qui vient en appoint aux autres programmes permettra certainement d'imprimer une plus grande dynamique au rythme de développement des localités concernées, à savoir Chahbouhna, Boughezoul, Bouaiche et Saneg. En effet, les actions prévues portent sur la construction de barrages et lacs nécessaires à l'irrigation et à l'abreuvement du cheptel, aux travaux de plantations pastorales et

fruitières sur 3 840 ha et au reboisement sur 500 ha. Le secteur des routes, qui représente plus du quart de l'enveloppe prévue est concerné par des projets tendant à désenclaver de nombreuses fractions et ainsi de faciliter le transport dans ces communes. La réalisation de certaines infrastructures scolaires, de cantines et l'acquisition de véhicules de ramassage scolaire vont permettre de réduire davantage le taux de déperdition scolaire. De plus, l'effort portera sur la réalisation d'une maternité rurale et d'un service des urgences médicochirurgicales à Chahbouhna afin de réduire les risques liés à la mortalité maternelle et néonatale.

Hamid Sahnoun

AIN-DEFLA/GLISSEMENT DE TERRAIN A MILIANA

Un bloc de 4 appartements endommagés

Les précipitations qui ont été enregistrées ces derniers jours dans la région et principalement à Miliana où, en vingt-quatre heures, 57mm de pluie sont tombées ont causé de graves dégâts à un bloc d'appartements, le bloc B, de la cité des Cerisiers situé à l'est de la ville de Miliana. En effet, d'importantes fissures sont apparues sur les murs obligeant les occupants de 3 appartements à évacuer les lieux, le 4^e appartement, lui aussi endommagé, n'étant pas occupé.

Les habitants ont trouvé refuge au sein de leurs familles respectives. Une équipe de techniciens de l'OPGI et du CTC se sont déplacés sur les lieux pour évaluer des dégâts et établir un pré-diagnostic pour connaître les raisons à l'origine de ces dommages. Les autorités locales, en l'occurrence le chef de daïra et le maire, se disent prêts à prendre en charge ces habitants. Pour le directeur de l'OPGI, la situation est maîtrisée, un pré-diagnostic est établi mais nous attendons les résultats des travaux confiés au laboratoire.

Ce n'est que sur la base de ces résultats que nous prendrons les décisions qui s'imposent... Quoi qu'il en soit, les habitants se rassurent, ils ne seront pas lésés dans leurs droits et nous prendrons en charge le problème dans sa globalité", nous a-t-il confié. Il explique aussi le phénomène par l'infiltration des eaux souterraines, le site d'habitation étant situé au pied du Zaccar qui regorge d'humidité due à une pluviométrie importante.

Karim O.

LE SOIR
D'ALGERIE

RECRUTE CORRESPONDANTS A TIPASA
Faxez CV à la rédaction du journal
021 67 06 76

IFERHOUNENE

L'association sociale Asam en détresse

C'est au village Ait-El-Mansour, à moins d'un kilomètre de la commune d'Iferhounène, que l'association sociale Asam vit son moment d'agonie. Malgré la volonté qui anime les membres de cette structure, celle-ci n'a malheureusement pas trouvé une écoute de la part des services compétents. En effet, elle n'a même pas de local, notamment pour installer la bibliothèque du village, très demandée par les jeunes. Le seul siège qu'elle occupe actuellement est un gourbi, non éclairé, de quatre mètres carrés et non aménagé. Tout se fait à la lumière de la bougie, avec quelques vieux meubles en guise d'aménagement.

Pour Amar, membre de cette association : "Les promesses faites par les autorités locales pour l'attribution d'un local afin d'améliorer nos conditions de travail et notre rendement sont restées vaines." Fonctionnant avec les moyens du bord, cette association à caractère social souhaite de meilleures conditions et une écoute afin d'élargir son champ d'action.

Tout en soulignant le rôle très important que jouent ces structures en milieu rural, nous pouvons rappeler que l'association Asam a pu répondre, malgré les carences, aux attentes des plus démunis du village. Ne mérite-t-elle pas un meilleur sort ?

MAT

Les handicapés, ces laissés-pour-compte

C'est une frange mise à l'écart qui crie sa détresse. Située au centre de la petite ville, l'association des handicapés Tafat (lumière), de la daïra d'Iferhounène, vit dans l'oubli et l'angoisse d'un avenir incertain. Depuis sa création en 2001, elle est carrément ignorée par les services compétents.

L'aide se fait rare, ce qui accentue le dénuement et explique le repli de cette association sur elle-même, ne trouvant plus aucun secours. "Depuis l'année 2005, aucune subvention n'est venue embellir notre quotidien ; nous sommes mis à l'écart", nous déclare, M. Challan, président de l'association. "Même la location de notre modeste local de 2 mètres carrés est à ma charge personnelle, ce qui est inadmissible, cela me coûte 2500 DA chaque mois", ajoute-t-il, tout en regrettant que des handicapés subissent un tel sort, en 2007.

Selon notre interlocuteur, la daïra d'Iferhounène compte près de 600 handicapés, un chiffre qui est loin d'inciter à l'indifférence. Mais les pouvoirs publics ne manifestent aucune volonté en faveur de cette catégorie. "Au moins un sourire", ironise M. Challan qui espère des actions plus conséquentes de la part des organismes de solidarité. Etant au point mort, l'association Tafat souhaite que l'on apporte un peu de lumière dans une vie de brume.

MAT